

INVITATION PRESSE

SIGNATURE DE LA CONVENTION ENTRE LA RÉGION ACADÉMIQUE ET ENGIE

Vendredi 9 septembre 2022 – Foire de Châlons (51)

Le recteur de Région académique, Richard Laganier et le directeur régional Grand Est d'ENGIE, Jean-François Carpentier signeront une convention de partenariat à l'occasion de la foire de Châlons, sur le stand de l'académie de Reims le vendredi 9 septembre 2022. Il s'agira d'une première pour le territoire de la Région académique.

Cette signature se fera en présence du recteur de l'académie de Reims, Olivier Brandouy et de la directrice du programme « J'apprends l'énergie » proposé par ENGIE, Cécile Barbier.

Le partenariat se déclinera selon 5 axes :

1. La découverte des métiers de l'énergie auprès des élèves et des enseignants pour promouvoir leurs futures orientations dans ce domaine en recrutement constant
2. La sensibilisation aux enjeux énergétiques et au développement durable
3. L'immersion de stagiaires et d'apprentis
4. Les interactions avec les réseaux de la relation école-entreprise sur les territoires : les Comités Locaux école-entreprise (CLEE), les Campus des Métiers et des Qualifications (CMQ) et les Lycées des Métiers
5. L'accueil des personnels de direction de l'Éducation nationale.

DÉROULÉ VENDREDI 9 SEPTEMBRE

- 10 h 50** Accueil sur le stand de l'académie de Reims
Foire de Châlons – Hall 2 – Stand 207 – 51 000 Châlons-en-Champagne
- 11 h 00** Présentation du partenariat du dispositif « J'apprends l'énergie » et des actions menées et à venir
- 11 h 30** Discours du directeur régional ENGIE et du recteur de Région académique
Signature de la convention

Merci de me confirmer votre présence (prénom et nom du journaliste, du photographe ou du

Contact presse

Isabelle Quilbé Da Silva
Directrice de la communication – Chargée des relations presse
Cabinet du recteur de l'académie de Reims

Tél : 03 26 05 69 82 | Port 06 73 51 32 65
Mél : relation-presse@ac-reims.fr

Pour votre sécurité et celle de tous, respectons les gestes barrières.

cameraman) d'ici jeudi 8 septembre à 17 heures.